



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question au Gouvernement n° 1701

Texte de la question

FRANCOPHONIE

M. le président. La parole est à M. Jean Lassalle, pour le groupe Union pour la démocratie française. (*" Une chanson ! Une chanson ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous avez du succès, monsieur Lassalle ! Tout le monde veut vous faire chanter !

M. Jean Lassalle. Aujourd'hui, je fais relâche ! (*Sourires.*)

M. le président. Posez votre question !

M. Jean Lassalle. Au moment où va s'ouvrir le sommet sur la francophonie de Ouagadougou, je souhaite faire le point sur la situation du français dans le monde et sur son avenir.

En ma qualité de président de l'association des populations des montagnes du monde, j'ai parfois l'occasion de voyager. Chaque fois que j'allume un téléviseur, sur quelque continent que ce soit, je n'y vois pratiquement plus de programmes en français. Dans les cercles d'influence, on ne parle plus français et les ambassadeurs que je rencontre disent tous que notre langue est en chute libre. J'ai même été frappé de constater que, lors des derniers Jeux olympiques certaines cérémonies officielles ne se déroulaient pas en français. Pour une compétition relancée par Pierre de Coubertin, c'est un peu fort ! Dans les cercles d'affaires ou culturels, nous avons de plus en plus de mal à nous faire entendre. Si nous n'y remédions pas, que deviendront, dans cinq ou six ans, nos productions, nos films, nos livres, la diffusion française en général ? Quel sera le contenu d'internet ?

Pourtant, en ce moment, une grande soif, un appétit de français s'expriment partout dans le monde. Nous devons y répondre. C'est pourquoi je voudrais savoir quelles grandes initiatives nous pourrions prendre pour que le français retrouve sa place dans le concert des nations et du monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française, du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur de nombreux bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. Vous avez autant de succès que lorsque vous chantez, monsieur Lassalle ! (*Sourires.*)

La parole est à M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères.

M. Renaud Muselier, secrétaire d'État aux affaires étrangères. Monsieur le député, notre pays est un grand pays (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe de socialiste. - Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française*), un pays apprécié à travers le monde (*Rires et applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste*) et dont la langue est largement pratiquée.

Grâce à la francophonie, nous disposons de soutiens très forts en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, très utiles au Président de la République et au Premier ministre pour faire entendre leur position dans les enceintes internationales, notamment au conseil de sécurité. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le Gouvernement travaille actuellement sur les outils dont nous disposons pour favoriser le rayonnement de notre langue à travers le monde : la télévision, internet, mais surtout la francophonie. M. Darcos accompagne aujourd'hui M. Barnier à Ouagadougou pour mettre en place la feuille de route pour les dix ans à venir.

Nous avons besoin de la langue française. Nous disposons du deuxième réseau culturel au monde. Grâce à nos lycées répartis à travers le monde, nous pouvons offrir une formation francophone de qualité, qui se distingue des formations anglophones. Le droit français est également présent.

La francophonie, avec la feuille de route et avec les initiatives de M. Barnier, sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre, permettra à la France de peser dans des domaines aussi divers que l'audiovisuel, l'éducation, la recherche et le multilatéral. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1701

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)

Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 novembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 novembre 2004